

# Charte de valeurs du réseau des tiers-lieux médocains

Création Mars 2019 Version 1

## PRÉAMBULE

La charte du réseau des tiers-lieux médocains définit les valeurs et les engagements de tous les acteurs de proximité du réseau (représentants des tiers-lieux, adhérents et utilisateurs tiers lieuxards, collectivités territoriales, associations locales, acteurs publics et privés engagés pour le développement des tiers-lieux) et rappelle les principes éthiques.

Le Réseau des tiers-lieux médocains est constitué de tous les acteurs professionnels, privés, publics ou associatifs qui se mobilisent pour soutenir et développer le concept "Travailler, se former et créer son activité autrement" par les tiers-lieux.

## VOCATIONS DU RÉSEAU

- ★ Soutenir et développer le concept "Travailler, se former et créer son activité autrement" par les tiers-lieux,
- ★ Être une structure de développement socio-économique à l'échelle du Médoc,
- ★ Être le référent local Tiers-Lieux.

## FINALITÉS

- ★ Faire vivre l'expérience coworking et tiers-lieux.
- ★ Faciliter la circulation des travailleurs indépendants et salariés à l'échelle du territoire.
- ★ Proposer une offre de formation de proximité.
- ★ Accompagner à la création et au développement d'activités et d'emplois.
- ★ Contribuer à la consolidation du bassin d'activités.
- ★ Contribuer à la création et à la pérennisation des tiers-lieux médocains.
- ★ Favoriser la visibilité des Tiers-lieux du Médoc.
- ★ Faire vivre l'expérience réseau local de tiers-lieux.

## ETHIQUE

- ★ La reconnaissance entre pairs
- ★ La coopétition (coopération compétitive)
- ★ Des rapports d'affinités et de confraternité
- ★ L'ouverture et l'hybridation économique, sociale et culturelle
- ★ Le développement durable et l'Économie sociale et solidaire - ESS
- ★ L'ouverture et l'échange avec d'autres réseaux

L'ensemble des acteurs du réseau adhèrent à cette Charte et s'engagent à la défendre.

Nom - Prénom

Date

Signature